



## **CENTENAIRE DE LA RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE DE LA FONDATION ALFRED GERARD**

Compte rendu de la conférence de Julien DENORMANDIE ,  
ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire 2020-2022  
le 28 novembre 2024, à l'Hôtel de ville de Reims  
sur le thème du livre co-écrit avec Eric ORSENNA  
« **NOURRIR SANS DEVASTER** »

Cet événement qui a rassemblé plus de deux cents personnes dans la prestigieuse salle des fêtes de la mairie de Reims est un beau témoignage de reconnaissance envers notre fondateur Alfred Gérard qui a institué le cercle agricole rémois après son retour du Japon en 1878.

Et pour respecter la volonté testamentaire d'Alfred Gérard, « entretenir une bibliothèque sur l'agriculture, la viticulture et l'histoire régionale, vulgariser les meilleures techniques agronomiques et soutenir l'enseignement agricole » le conseil de la fondation a saisi l'année du centenaire de la reconnaissance d'utilité publique « 1924 » pour marquer cet anniversaire.

Julien DENORMANDIE agronome de formation a bien appréhendé toutes les diversités de l'Agriculture française pour les défendre sur la scène européenne.

Il a remis en exergue les enjeux stratégiques de la souveraineté alimentaire pour assurer la noble mission nourricière et de l'art de vivre à la française.

Ayant bien intégré les modèles que la société désire pour les générations futures, Julien DENORMANDIE fait la promotion de nouveaux concepts agronomiques qui exigeront un temps long pour rentrer dans des pratiques plus résilientes et durables chez les agriculteurs.

Les techniques scientifiques telles que les NBT (new breeding technologies) sous réserve qu'elles soient adoptées sur le plan européen doivent contribuer à la réduction de l'utilisation de certaines molécules chimiques qui ont indéniablement un impact environnemental, et dont la pérennité n'est pas assurée compte tenu des évolutions réglementaires.

L'Agriculture régénérative présente des atouts indéniables pour améliorer la vie microbienne des sols ,et avec l'évolution de la génétique ,du bio-contrôle ,du numérique , c'est la 3ème révolution, celle du vivant lié à la science après la mécanisation et l'agrochimie.

Quant à l'élevage auquel on attribue 12% des émissions des gaz à effet de serre



( GES) , il serait plus objectif de retrancher l'absorption du CO2 par les prairies dans les zones d'élevage. Et le ratio serait encore amélioré si l'on produisait en Europe une plus grande partie de nos besoins en protéines végétales .

Selon les sources de la FAO , la consommation de viande a quintuplé depuis 1960.  
La France importe désormais 20% de viande bovine, 50% de viande ovine, et 45% de poulet.

Notre dépendance s'accroît compte tenu de la distorsion concurrence en terme de normes de productions avec les élevages de grande taille au Brésil et en Ukraine notamment.  
Longtemps considérée comme un atout pour l'économie française, notre balance commerciale en produits agricoles est déficitaire pour la première année.

Et la situation ne s'arrange pas dans un contexte de ralentissement des exportations agricoles, certaines productions sont remises en question. Un programme d'arrachage de vignes de l'ordre de 10 à 15% est en cours particulièrement dans le Bordelais.

Par ailleurs, la progression de la consommation des produits issus de l'Agriculture biologique tend à régresser depuis la crise du COVID, période pendant laquelle les consommateurs se sont tournés vers les produits d'entrée de gamme en privilégiant les achats de proximité en direct chez le producteur.

Si la consommation de viande régresse dans les pays développés à cause de l'impact environnemental, le relai de la viande cellulaire n'a pas encore pris ses marques dans le pays de la gastronomie.

La réconciliation entre le producteur et le consommateur passera par un pacte qui par l'éducation redonnerait de la valeur à l'alimentation et s'appuierait sur plus de science pour soutenir la 3ème révolution agricole, un pacte qui sacrifierait le renouvellement de la ressource afin de faire jouer à l'Agriculture un rôle fondamental.

*Compte rendu par Jean-Pol Verzeaux, président de la fondation, le 28 novembre 2024*